

Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime

Conseil d'administration

Séance du 25 juin 2026

Extrait du procès-verbal

Le 25 juin 2026, le Conseil d'administration du SDIS 17 s'est réuni au centre de commandement du SDIS à Périgny, sur convocation du président Monsieur Stéphane VILLAIN et sous sa présidence.

Date de la convocation : le 3 juin 2026

Etaient présents :

Membres ayant voix délibérative :

Mesdames et Messieurs : VILLAIN, ALOË, BASCLE, BLANC, BOTTON, CAMPODARVE, CHARTIER LOMAN, DESPREZ, DUCROCQ, DUGUE, LABARRIERE, MARCHAIS, PONS, PROTEAU, SOULISSE, SUBRA, TAUPIN, VERNON.

Nombre de conseillers en exercice : 22
quorum : 12
présents : 18

Membres de droit :

Monsieur le Directeur de cabinet du Préfet, Monsieur le payeur départemental

Membres ayant voix consultative :

Mesdames et Messieurs : le contrôleur général MARCAILLOU, le médecin de classe exceptionnelle AUDFRAY, le capitaine MARECHAL, le sergent-chef BENOIST, le capitaine DELOUYE, l'adjudant-chef CONSTANT, DEMAILLY, NEUVIALLE, PINAUD.

Assistaient également :

Mesdames et Messieurs : CHEDOUTEAUD, le colonel LEPAGE, la secrétaire générale du Département, le médecin hors classe DRAPEAU, le lieutenant PASSANELLO, les chefs de pôle et leurs adjoints, les chefs de groupement.

Etaient excusés :

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs : BAUDON, CABRI, DE ROFFIGNAC, GUILLEN, GUIMBERTEAU, LIBELLI, LIGONNIERE, MARCILLY, PARENT, PROU, RAFFARIN.

DELIBERATION N°84-2026

REORGANISATION DU GROUPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet d'organigramme modifié du groupement des systèmes d'information,

Vu le rapport du Président du Conseil d'administration,

REORGANISATION DU GROUPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION

Le Groupement des systèmes d'information (GSI) est organisé en 3 services depuis 2023 : un service 'infrastructures techniques', un service 'données et applications' et un service 'système d'information géographique'.

Les projets déployés au sein du groupement ont fait émerger des besoins d'adaptation de l'organisation du service infrastructures techniques pour tenir compte :

- de l'augmentation du temps nécessaire pour la gestion de la sécurité du SI (BTIP, Secourir avant NexSiS, Résilience radio...);
- du développement des projets touchant les unités opérationnelles (Haut-débit, Téléphonie IP, consoles d'alerte, ...);
- de la volonté de faire réapparaître les spécificités de la gestion de la radio et de la téléphonie dans l'organisation;
- des évolutions de grade à venir dans l'année et des engagements pris en matière de ressources humaines.

Le service infrastructures techniques pourrait être rebaptisé « service informatique, télécommunication et outils numériques » (sous l'acronyme SITON) et organisé en 4 sections. L'organigramme prévisionnel est joint au présent rapport.

Cette nouvelle organisation, sans déstructurer complètement l'organisation en place, permettrait de prendre en compte l'évolution du poste du référent technique sécurité du SI vers un temps plein.

Un agent du SIG, en cours de reconversion professionnelle, aurait un temps partagé entre le SIG et la fonction de support aux utilisateurs, fonction qu'il assumerait avec l'alternant en cours de sélection.

Par ailleurs, la création de la chefferie de projets territoriaux sur les dossiers touchant à la migration de la téléphonie et des équipements d'alerte, permettrait de doubler les compétences détenues principalement par un agent à ce jour.

Cette nouvelle organisation serait effective au 1^{er} septembre 2026.

Ces modifications ont reçu l'avis favorable du Comité social territorial qui s'est réuni le 9 juin 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité :

- d'approuver la réorganisation du groupement des systèmes d'information.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président du Conseil d'administration

Stéphane VILLAIN

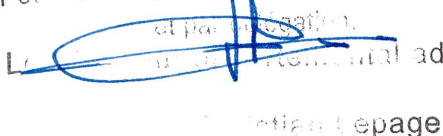


C25062026 DEL 84

Certifié, publié et en vigueur

le 29 Juin 2026

Président du Conseil d'administration
et par délégation,
Le Vice-président adjoint



Jean-Luc Lepage

